



UNION NATIONALE
DES SYNDICATS
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

263, RUE DE PARIS
CASE 549 – 93515
MONTREUIL CEDEX

FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION,
DE LA RECHERCHE ET
DE LA CULTURE

Montreuil, le 24 novembre 2020

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

PD/CJA Préavis de grève 2nd degré

Monsieur le Ministre,

La CGT Éduc'action dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève nationale couvrant les personnels de vie scolaires (CPE, AEd, services civiques...), pour obtenir :

- La mise en place d'un protocole sanitaire protecteur pour les personnels et les usager.es en vue d'une ouverture pérenne des établissements scolaires, comprenant notamment un allègement des classes, le suivi des AEd par la médecine de prévention, un équipement adapté fourni par l'employeur à la mesure des conditions de travail des AEd.
- La création de postes de vie scolaires (AEd et CPE) à la hauteur des besoins.
- Un statut d'AEd avec des horaires aménagés et un salaire digne permettant réellement une poursuite d'études.
- La titularisation de tous les CPE précaires de Vie scolaire, sans condition de concours ni de nationalité, avec une réelle formation sur le temps de travail, dans les corps existants de la Fonction publique.

Le ministre et le gouvernement doivent apporter des réponses sur tous ces sujets et mettre en œuvre une autre politique au ministère de l'Éducation nationale.

Ce sont les raisons pour lesquelles la CGT Éduc'action dépose un préavis de grève :

Le mardi 1^{er} décembre 2020

ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de chacune de ces journées, pour les agents travaillant en horaires décalés afin de permettre à ces personnels de participer aux actions.

Nous restons, par ailleurs, disponibles pour toute ouverture de négociations que vous nous proposeriez sur ces sujets.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Patrick Désiré
Secrétaire général